

Paris, le 3 juin 2021

NOTE DE PRESSE

Le Manifeste des Employeurs de la Mutualité prend son envol

L'ANEM a dévoilé le 31 mai 2021 le Manifeste des Employeurs de la Mutualité : « Les Mutuelles donnent des ailes ». Ce document fondateur fédère la communauté des Employeurs de la Mutualité autour d'une vision commune des ressources humaines. Il constitue un cadre pour l'action collective et impulse une dynamique de mutualisation des bonnes pratiques RH. Au cours du webinaire de lancement, 9 responsables mutualistes, toutes activités confondues, ont apporté leur témoignage en illustrant les 9 partis pris du Manifeste.



L'Association Nationale des Employeurs de la Mutualité (ANEM) a organisé le 31 mai 2021 un webinaire pour présenter le Manifeste « [Les mutuelles donnent des ailes](#) », rassemblant près de 190 inscrits. « Dans cette période de crise sanitaire et économique, aux effets incommensurables, ce Manifeste nous permet de mettre en valeur la communauté des Employeurs de la Mutualité, qui a été au rendez-vous de la solidarité, de l'adaptation et de la transformation, faisant preuve d'un engagement sans faille », a indiqué en ouverture **Marie-Pierre LE BRETON, Présidente de l'ANEM**.

Une démarche qui s'inscrit dans la durée

Vice-Président de l'ANEM et Pilote politique du projet, Éric GEX-COLLET a expliqué que « le Manifeste des Employeurs de la Mutualité prend sa source dans les pratiques de terrain des mutuelles. Sur cette base, son objectif est d'impulser une dynamique d'amélioration continue et d'inscrire la démarche dans la durée. Ce manifeste est à la fois une cible à atteindre, une trajectoire qui montre la voie et une boussole pour se repérer. De ce fait, il s'adresse à l'ensemble des parties prenantes des organismes mutualistes ».

Comme l'a souligné **Céline LOISEAU, Déléguée générale de l'ANEM**, le Manifeste des Employeurs de la Mutualité est le résultat de travaux collaboratifs qui ont été conduits au sortir du premier confinement. Il a mobilisé des mutuelles et unions mutualistes tous secteurs confondus, élus et opérationnels, responsables RH et communicants. Le Manifeste « a des racines et des ailes » : « Il prend appui sur les réalisations qui ont été partagées au cours d'ateliers participatifs pour prendre son envol et ainsi se déployer. »



Pour **Amandine LEVIEL, Responsable au sein de l'ANEM de l'Observatoire des Métiers et de l'Emploi en Mutualité (OEMM)**, le titre du Manifeste – « Les mutuelles donnent des ailes »

– évoque l'accompagnement des compétences et des parcours professionnels ainsi que la participation des salariés à la mission d'utilité sociale des mutuelles. « Il est construit autour de 9 partis pris qui portent une attention particulière sur la qualité de vie au travail (QVT), l'inclusion, la formation professionnelle, le développement des compétences et l'évolution des nouveaux modes de management. »

Fruit d'un travail collectif, le Manifeste a été présenté au cours du webinaire sous la forme d'une « lecture chorale » à laquelle ont participé 9 responsables mutualistes. Chacun et chacune d'entre eux ont illustré un parti pris au travers de l'expérience de leur organisme.

9 voix mutualistes pour 9 partis pris

Olivier BASIRE, Directeur général de la Mutualité Française Centre Val de Loire :
Contribuer à la plus-value sociale, source de motivation

« L'une des missions des Unions régionales de Livre 1 de la Mutualité, c'est la prévention et la promotion de la santé. Cette mission répond tout à fait au besoin de quête de sens exprimée par la génération Z – celle de nos étudiantes et étudiants –, et de l'ensemble des salariés mutualistes. »

Christel BABUT, Directrice des Relations sociales et de la QVT, AESIO Mutuelle :
Veiller sur la qualité de vie au travail, source de bien-être et d'équilibre

« Chez AESIO Mutuelle, nous avons accéléré le déploiement du télétravail pour, au-delà de la gestion de la crise, améliorer la qualité de vie au travail, diminuer les temps de déplacement et faciliter l'articulation vie privée et vie professionnelle. »

Frédéric HANIN, Directeur des Ressources humaines de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) :

Prendre soin des salariés comme des adhérents, source d'attentions mutuelles

« La symétrie des attentions consiste à s'occuper avec la même exigence de ses salariés que de ses adhérents. À la MNT, cela se traduit par une capacité d'autonomie accrue. Nous prenons au sérieux la volonté des salariés d'être acteurs de la mutuelle. »

Nadège LACHAUSSÉE VINCENT, Directrice de la Communication interne de la MGEN :

Faire le choix de l'implication des salariés, source de cohésion

« La démarche participative de la MGEN s'est illustrée récemment par la construction, emblématique pour notre maison, de la formulation de notre "raison d'être". Elle fait l'objet d'une rédaction commune, avec nos salariés, avec nos militants et nos adhérents. »

Katrin CORNUDET, DRH de Ressources Mutuelles Assistance (RMA) :

Favoriser l'inclusion et promouvoir la diversité, source de créativité

« En matière d'égalité femmes-hommes, chez RMA, lorsqu'on ouvre des postes en mobilité interne, nous les ouvrons également aux collaboratrices en congé maternité. En 2021, nous avons aussi mis en place un congé paternité d'une durée d'un mois et demi pour l'aligner sur la durée du congé maternité prévu par la Convention collective. »

Corinne FOLLIER, Responsable du Département Développement du capital humain chez VYV³ :

Encourager la bienveillance managériale, source de confiance

« Début 2021, nous avons lancé un dispositif de développement managérial : Mon Espace Manager. On y accède par une plateforme digitale qui regroupe la communauté des managers. Ils y trouvent notamment des ressources de développement, des interactions entre pairs et des expérimentations de micro-pratiques. Cette étape intervient après la construction d'une charte et d'un référentiel de compétences managériales. »



Carole ERRICHELLO, Responsable RH à la Mutualité Française PACA-SSAM :

Animer une politique RH responsable, source d'évolution professionnelle

« J'illustrerais mon propos pour l'histoire d'une reconversion professionnelle réussie. C'est l'histoire d'Aïcha et Justine, qui travaillaient dans un EHPAD et avaient besoin d'un nouveau souffle professionnel. Grâce à une formation de 18 mois en assistantat dentaire, elles ont échangé leur blouse rose contre une blouse blanche pour exercer dans nos centres dentaires. »

Hélène CLUET, Directrice générale de Mutualité Française Grand Sud :

Faciliter en permanence le dialogue social, source de progrès social

« Dans la vie de notre jeune Union territoriale, le dialogue social est primordial pour coconstruire à la fois le progrès social et la conduite de changement. En partant aussi du principe que les bonnes idées ne viennent pas seulement du top management ! »

Marie-Pierre LE BRETON, Présidente de l'ANEM :

Bénéficier d'une gouvernance élue, source de vision à long terme

« La stratégie des Employeurs de la Mutualité s'inscrit dans le temps long. Une illustration en forme de constat : pendant cette crise, dirigeants – élus et salariés – ont très largement maintenu l'emploi et se sont ancrés dans une politique RH durable, responsable et de proximité. »



Après l'envoi du Manifeste, d'autres étapes animeront les travaux de la communauté des Employeurs de la Mutualité. Trois thématiques RH vont ainsi faire l'objet d'ateliers collaboratifs sur les thèmes suivants :

- **Travail à distance** (juillet-septembre 2021)
- **Promotion de la diversité** (novembre 2021)
- **Compétences et mobilité** (mars-avril 2022)

À l'automne 2022, l'ANEM organisera un grand événement pour faire un premier bilan du Manifeste des Employeurs de la Mutualité et partager les expériences de ses mutuelles et union adhérentes en matière de politique des ressources humaines.

[Cliquez ici pour télécharger le Manifeste au format e-Book](#)

À propos de l'ANEM

L'Association Nationale des Employeurs de la Mutualité (ANEM) est l'unique organisation d'employeurs représentative au sein de la branche Mutualité. À ce titre, elle est signataire de la convention collective nationale étendue. L'ANEM rassemble 300 mutuelles et union mutualistes implantées sur l'ensemble du territoire national, de toutes tailles, qui exercent des activités régies par le Code de la Mutualité. Quelque 52 000 salariés relèvent de la convention collective Mutualité. L'ANEM est présidée par Marie-Pierre LE BRETON. Sa Déléguée générale est Céline LOISEAU.

Plus d'informations sur www.anem-mutualite.fr

Contact presse : Pascal LELIÈVRE 06 77 26 57 22 ou p.lielievre@anem-mutualite.fr